

Return Bids to: - Retourner les soumissions à :

Shared Services Canada / Services partagés Canada

C/O Andrew Nimmo (Contracting Authority)

Andrew.nimmo@canada.ca

**180 Kent St., 13th Floor,
Ottawa, ON, K1G 4A8**

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

Proposal To: Shared Services Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out thereof.

Proposition aux: Services partagés Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexées, au(x) prix indiqué(s)

Title – Sujet Solution de gestion des vulnérabilités d'entreprise	
Solicitation No. – N° de l'invitation 15-010876/A	Amendment No. – N° de modif. 005
Client Reference No. – N° référence du client 15-010876/A	Date 2017-01-18
File No. – N° de dossier 019eo-15-33922/A	
Solicitation Closes – L'invitation prend fin at – à 02 :00 PM on – le 2017-02-06	Time Zone Fuseau horaire Heure normale de l'Est HNE
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Inquiries to :- Adresser toutes questions à: Nimmo, Andrew	Buyer Id – Id de l'acheteur 019eo
Telephone No. – N° de téléphone : 819-956-0728	FAX No. – N° de FAX Not applicable
Delivery required - Livraison exigée See Herein	Delivered Offered – Livraison proposée
Destination – of Goods, Services, and Construction: Destination – des biens, services et construction : See Herein	

Solicitation No. - N° de l'invitation
15-010876/A

Amd. No. - N° de la modif.
005

Buyer ID - Id de l'acheteur

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File No. - N° du dossier

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Vendor/firm Name and address

Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Facsimile No. – N° de télécopieur

Telephone No. – N° de téléphone

Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/firm

(type or print)-

**Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur
(taper ou écrire en caractères d'imprimerie)**

Signature

Date

MODIFICATION 005

Cet amendement est porté à:

- 1) Répondre aux questions des soumissionnaires concernant le contenu de la DP, tel qu'énoncé dans Appendice 001;
 - 2) Modifier la demande de proposition (DP), comme indiqué à l'annexe 002;
-

Appendice 001

Question 16

Le Canada permettra-t-il aux données sur la gestion des vulnérabilités de quitter le Canada?

réponse 16

Non, les données relatives au gouvernement du Canada ne peuvent pas quitter le Canada.

Question 17

Le Canada permettra-t-il aux données sur la gestion des vulnérabilités de quitter les locaux ou les installations du gouvernement du Canada?

réponse 17

Non, le Canada ne permettra pas aux données du gouvernement du Canada de quitter les locaux ou les installations du gouvernement du Canada.

Question 18

Can Canada please clarify any mandatory requirements for storing vulnerability management data on the Bidder's facilities, and storage on Government premises?

réponse 18

Gestion de la vulnérabilité Les données du gouvernement du Canada ne peuvent pas quitter les réseaux du gouvernement du Canada et ne peuvent donc pas être stockées dans les installations du soumissionnaire. Les données de gestion de la vulnérabilité stockées dans un établissement du gouvernement doivent rester sur un réseau du même niveau de classification de sécurité. Par exemple: L'information secrète ne peut pas laisser un réseau secret. Les données protégées B ne peuvent pas être placées dans un réseau secret puis replacées dans un réseau protégé B.

Question 19

Dans quelle mesure le public at-il une adresse IP pour les biens directement exposée à Internet, comment le Canada exige-t-il que le soumissionnaire déploie la solution (et l'emplacement) pour nous assurer que nous répondons aux exigences / attentes du Canada?

réponse 19

Le Canada s'attendrait à ce que le soumissionnaire déploie une solution qui permettrait de numériser des adresses IP extérieures par l'intermédiaire d'une connexion Internet qui ne fait pas partie du réseau opérationnel du gouvernement du Canada. L'équipement et les connexions seraient déployés dans une installation du gouvernement du Canada.

Question 20

Est-ce que le Canada fournira aux soumissionnaires une répartition estimée de la répartition (en pourcentage) des 2 millions d'actifs par catégorie? Par exemple: serveurs principaux, serveurs frontaux exposés à Internet, postes de travail, périphériques réseau ou autres périphériques.

réponse 20

Le Canada estime actuellement notre inventaire d'actifs à 1 (un) million d'appareils. Dont 60% seraient des dispositifs d'utilisateur final, 10% seraient des serveurs et 30% seraient consommés par d'autres dispositifs de réseau (imprimeurs, routeurs et etc.)

Question 21

Après examen de M2 - À 10.000 IPs par jour, il faudrait 200 jours pour passer à travers 2 millions de périphériques. Une architecture évolutive devrait pouvoir analyser jusqu'à 2 millions d'IP dans un intervalle plus raisonnable. Les meilleures pratiques de l'industrie recommandent de numériser avec les informations d'identification au minimum une fois par mois et idéalement une fois par semaine. Par conséquent, l'exigence minimale devrait être d'au moins 66 000 IP par jour. Pour des raisons de conformité, la Couronne envisagerait-elle de faire de la capacité une exigence évaluée pour s'assurer que les meilleures pratiques d'une analyse complète tous les 30 jours peuvent être satisfaites avec votre réseau de 2 millions d'IP?

réponse 21

À l'heure actuelle, la Couronne n'a pas indiqué une pratique exemplaire de 30 jours en vertu de l'exigence. Actuellement, les estimations de Crown ont 100 000 serveurs et 600 000 appareils de bureau. Un déploiement complet de la solution et l'échelle jusqu'à 2000000 dispositifs seraient échelonnés sur plusieurs années.

Question 22

Après examen de M3 - Les communications entre les scanners sont optimisées entre les gestionnaires et les scanners et donc l'ajustement de celui-ci doit être évitée. La Couronne considérerait-elle que les délais de déclaration seraient fondés sur les exigences de l'utilisateur?

réponse 22

La Couronne doit pouvoir contrôler la communication entre les gestionnaires, les scanners, les agents et les outils de production de rapports afin de contrôler le trafic du réseau et l'utilisation de la bande passante.

Veillez confirmer si cette question traite des intervalles de reporting en fonction des exigences de l'utilisateur, c'est-à-dire lorsqu'un utilisateur du système génère un rapport.

Question 23

Après examen de M4 et M5 - Risque de l'actif devrait être basée sur le score de risque et classées par ordre de priorité en fonction du contexte commercial. CVSS ne doit pas être modifié. La Couronne envisagerait-elle de modifier cette disposition obligatoire en fonction des données fournies?

réponse 23

Pour l'exigence M4, la Couronne cherche à établir la hiérarchisation des risques en fonction du contexte commercial et ne modifiera pas les notes CVSS.

Pour l'exigence M5, la Couronne cherche à établir une hiérarchisation des risques fondée sur le CVSS et ne modifiera pas les notes CVSS. Les modifications ne seront pas apportées aux exigences.

Question 24

En ce qui concerne M11 - Le lien fourni pour ITSB-111 est vide. ITSB-111 a été remplacé par ITSP.40.111. Devrions-nous utiliser ces exigences à la place? La Couronne dispose-t-elle d'un autre lien?

réponse 24

L'exigence M11 se lit comme suit: «spécifié dans la norme ITSB-111 (<https://www.cse-cst.gc.ca/fr/node/1428/html/25015>) ou dans une version ultérieure;» dans ce cas, lien <https://www.cse-cst.gc.ca/fr/node/1831/html/26515> doit être utilisé car il a remplacé la version précédente. L'exigence ne sera pas modifiée.

Question 25

En ce qui concerne M15 - La Couronne pourrait-elle décrire le cas d'utilisation?

réponse 25

La solution doit pouvoir être configurée dans une méthode autonome. Composé d'un dispositif de balayage capable de mener des scans se déconnecte du réseau qui héberge serveur de gestion. Par exemple: Effectuer le balayage dans un environnement de laboratoire à intervalle d'air.

Question 26

Après examen de M19 - La Couronne envisagerait-elle de remplacer «USB» par «media portable»?

L'exigence se lit. «La solution doit permettre aux correctifs et aux mises à jour de son ensemble d'outils d'être déployés de diverses manières approuvées, y compris, mais sans s'y limiter, sur le réseau, USB et téléchargeable.

réponse 26

La Couronne ne voit pas la nécessité d'inclure l'énoncé des médias portatifs dans l'exigence, car elle n'a pas été exclue comme source.

Question 27

En ce qui concerne M21 - Aucun produit majeur de gestion des vulnérabilités n'a une certification sur le marché aujourd'hui. Cette exigence limite le nombre de soumissionnaires. La Couronne envisage-t-elle de supprimer cette exigence? Ou à tout le moins passer à un critère noté?

réponse 27

Veuillez vous reporter à la question 1 de l'amendement 001 à la présente invitation à soumissionner

Question 28

Après un examen plus approfondi de M22 et 24 - Cela limite les soumissionnaires, la Couronne envisage-t-elle de le remplacer par un «examen par agent ou sans agent ou authentifié»?

réponse 28

La Couronne exige la capacité de mener à la fois l'analyse agent et sans agent ainsi que la numérisation authentifiée et non authentifiée. Pas l'un ni l'autre. Les exigences M22 et M24 ne seront pas modifiées

Question 29

Après examen de R5 - la Couronne envisage-t-elle d'accorder une période de 24 heures pour assurer une assurance de la qualité et des tests plus appropriés avant la mise en liberté?

réponse 29

Pour plus de clarté: R5 se réfère à l'allocation de temps entre le fournisseur libérant la mise à jour pour la production et le moment où le système peut faire usage de la mise à jour. Ce n'est pas la période à partir de laquelle la vulnérabilité est affichée sur la base de données nationale de vulnérabilité jusqu'au déploiement d'une mise à jour. L'allocation de temps de 6 heures n'est pas l'allocation de temps que le fournisseur doit créer et emballer la mise à jour. Une fois que le fournisseur a publié la mise à jour, le système doit pouvoir l'utiliser dans les 6 heures. Cela étant dit, la Couronne ne voit pas l'exigence d'augmenter le temps à 24 heures.

Question 30

Annexe A, section 5.1.2: Quel est le calendrier de mise en œuvre prévu / souhaité pour la couverture des 2 000 000 actifs?

réponse 30

La Couronne ne prévoit pas la croissance des stocks jusqu'à 2 000 000 jusqu'à la fin du contrat de 5 ans.

Question 31

Annexe A, article 6: La Couronne envisage-t-elle d'éliminer l'obligation de fournir le code source? («SSC fourni avec tout le code source, le document de conception et l'architecture ...»).

réponse 31

Clarification: Le code source créé uniquement pour l'usage de la Couronne et créé au cours de ce contrat doit être fourni à la Couronne.

Question 32

Annexe A, Section 7.4.6: La disponibilité des services de soutien en français est-elle obligatoire?

réponse 32

Le soutien du français est une exigence obligatoire.

Question 33

RFP parties 2 et 3: la partie 2 permet de soumettre la réponse par voie électronique à travers le SSC P2P système, mais la partie 3 nécessite copie papier et les livraisons de DVD. La Couronne voudrait-elle préciser quel format de livraison est préférable?

réponse 33

Partie 2 soumission électronique par le biais de P2P est enlevé comme P2P que ne pas utilisé pour cette invitation. Veuillez vous référer à l'annexe 002 de cet amendement.

Question 34

Section 7 de la DP: Si le soumissionnaire retenu possède une SLSA, le contrat qui en résultera inclura-t-il les termes de l'Annexe E (Utilisation du logiciel et Maintenance et assistance logicielles - Modalités et conditions)?

réponse 34

Cette méthode de fourniture ne sera pas liée à SLSA, ce sera un comme et quand le contrat demandé que SSC peut utiliser lorsque les exigences se posent. Le contrat comprendra ses propres conditions d'entretien et de soutien qui sont déjà présentes à l'article 7 de la DP.

Question 35

Formulaire 7 de la DP: Le point c) indique «Un schéma de portée de la chaîne d'approvisionnement est fourni sous la forme XXX pour fournir une représentation visuelle des exigences de soumission et d'évaluation SCSI décrites plus en détail ci-dessous».

réponse 35

Formulaire 7: Le point a indique que «Condition de l'attribution du contrat: Pour être attribué un contrat, le soumissionnaire doit remplir le processus d'évaluation des informations sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement (SCSI) pour ne pas être disqualifié», Diagramme de portée pour fournir une représentation visuelle de la soumission SCSI

Question 36

Le formulaire 8 (Informations sur la sécurité de la chaîne d'approvisionnement) est vide. Quels renseignements doivent être fournis dans le présent formulaire?

réponse 36

Form 8 is intentionally left blank as bidders are required to complete and submit this form at bid close, please refer to instructions in Form 7 subsection d) for instructions to complete Form 8 and subsection e) on what Canada will assess in this process.

Appendice 002

MODIFICATION DE LA DEMANDE DE PROPOSITION (DP)

1.0 À la PARTIE 2 - INSTRUCTIONS AUX OFFRES, 2.2 Soumission des offres

SUPPRIMER 2.2 Soumission des offres

INSÉRER 2.2 Modification et retrait des offres

A) Les soumissions peuvent être modifiées, retirées ou soumises à nouveau, pendant la période de soumission, jusqu'à la date et l'heure de clôture de la demande.

B) Une offre retirée après la date et l'heure de clôture de la demande de soumissions ne peut être soumise à nouveau